

1 an après « Mains Propres »: Déclaration de la Pro League

Bruxelles, 10 octobre 2019 - Il y a un an, la révélation publique de l'opération Mains Propres provoquait un tremblement de terre sur le football professionnel belge.

Les indications de malversations étaient si pesantes et l'indignation des fans de football si grande qu'une réaction forte et profonde du monde du football était indispensable. La Pro League, l'association des 24 clubs professionnels, a immédiatement pris ses responsabilités et a mis en avant 3 piliers : plus de transparence dans les transactions liées au football, une réglementation forte sur les agents et l'ouverture d'un dialogue avec les autorités et les partenaires sociaux concernant le régime fiscal et social.

En ce qui concerne les deux premières priorités, la Pro League a mis en place un Expert Panel sous la direction du Ministre d'État Melchior Wathelet. Cet Expert Panel a élaboré les propositions de réglementation et les a évaluées au regard de la complexité de la législation et de la répartition des compétences aux différents niveaux (régional, national, européen, international, civil et au sein des réglementations de l'UEFA et de la FIFA). Le dialogue concernant le régime fiscal et social a été établi au sein d'un groupe de travail exceptionnel de la Commission Paritaire et a été suivi par les cabinets des Ministres des Affaires sociales et de l'Emploi.

Deux mois seulement après les premiers actes d'instructions publics de l'Opération Mains Propres, l'Assemblée Générale de la Pro League du 17 décembre 2018 a approuvé à l'unanimité les principes établis par l'Expert Panel, lesquels se concentrent sur les priorités, mentionnées ci-dessus, d'une transparence accrue et d'une réglementation forte grâce notamment à la création d'une Clearing House. L'Assemblée Générale a également prolongé le mandat de l'Expert Panel afin d'élaborer une réglementation dans le cadre de la législation existante aux divers niveaux.

Le football ne se trouve pas dans un vide légal et juridique, mais doit, comme tout autre secteur, évaluer sa réglementation et ses procédures par rapport à la législation existante. Il s'agit d'un processus qui demande évidemment beaucoup de temps dans un cadre où différents niveaux politiques et niveaux de compétences sont présents. Cependant, un an après les premières perquisitions de l'opération Mains Propres, des mesures importantes ont été prises en matière d'autorégulation :

- Modification du règlement fédéral concernant le match-fixing, tant en termes de sanctions que de délais, approuvée par l'Assemblée Générale de la Pro League du 12 septembre 2019.
- Approbation par l'Autorité belge de la Concurrence le 26 septembre 2019 du projet de réglementation sur les agents de joueurs élaborée par l'Expert Panel. Vote sur la réglementation lors de l'Assemblée Générale de décembre 2019. La mise en place de la Clearing House est prévue pour 2020.
- Poursuite des discussions avec le groupe de travail exceptionnel de la Commission Paritaire et les représentants du monde politique concernant le régime fiscal et social.

Le travail déjà effectué et celui à venir a été expliqué ces derniers jours par le CEO Pierre François ([interview RTBF](#)) et le Président Peter Croonen ([interview Sporza](#)) dans leurs interviews récoltées à la suite de la première année de l'opération Mains Propres. Par respect pour les supporters, la société et le football lui-même, le football professionnel continue à travailler chaque jour de manière constructive avec tous les partenaires afin d'atteindre plus de transparence et une réglementation plus forte.



Contact:

Stijn Van Bever

Stijn.van.bever@proleague.be

0485/62.65.88

Pro League :

La Pro League regroupe les 24 clubs professionnels belges et à ce titre gère les championnats de 1A (Jupiler Pro League) et de 1B (Proximus League). Elle organise aussi la Supercup opposant chaque début de saison le champion et le vainqueur de la Coupe. Par délégation de la Fédération, elle gère la Coupe de Belgique (" Croky Cup ") à partir des 16èmes de finale. Elle organise la Pro League Cup U21. Enfin, à partir de la saison 2018-2019, elle gère le seul championnat EA-FIFA de e-sport sur PlayStation.

La Pro League veut être une ligue forte et dynamique avec un processus de décision efficace conduit par une équipe opérationnelle indépendante des clubs mais au service de ceux-ci. Le management agit, selon les cas, sous le contrôle des clubs réunis en assemblée générale ou selon les directives de leurs représentants siégeant au Conseil d'administration.

Au niveau national, la Pro League se concerta avec l'URBSFA et délègue des représentants dans plusieurs des organes et comités de la Fédération. Elle se concerta également avec les deux ailes amateurs ACFV et Voetbal Vlaanderen. La Pro League est par ailleurs le représentant des employeurs au sein de la Commission Paritaire Sports où se concluent notamment les conventions collectives sectorielles. Au niveau international, la Pro League fait entendre sa voix via les European Leagues ou le World League Forum dont elle est membre.

La Pro League est consciente de l'impact du football professionnel et de sa fonction sociétale. Elle défend les clubs formateurs non seulement parce que ceci est la clef du succès sportif comme en témoigne la récente 3ème place des Diables Rouges à la Coupe du Monde 2018 mais aussi parce que la formation des jeunes est un point essentiel de l'implication sociale des clubs professionnels. Afin de rendre compte de l'impact économique et social de la Pro League, veuillez consulter le rapport publié par Deloitte le 04 juin 2018 (à télécharger en anglais).

